



Paris, le 9 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AMF propose de partager et faire connaître les actions engagées sur le terrain

Face à cette crise sanitaire sans précédent les maires et leurs équipes sont plus que jamais sur la brèche et aux côtés de l'État sur le terrain.

Protéger les personnes vulnérables, informer et rassurer les habitants, mettre en œuvre un plan de continuité de l'action publique, soutenir l'action des professionnels de santé, venir en aide aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises de leur territoire autant de lignes de front où élus locaux et agents territoriaux agissent au quotidien.

Dans toutes les communes des initiatives voient le jour. Maires, équipes municipales, agents territoriaux et habitants, toutes les bonnes volontés s'agrègent et font preuve de créativité, solidarité et d'inventivité.

Afin de recenser et de partager les bonnes pratiques, l'AMF lance une rubrique qui a vocation à rassembler des initiatives exemplaires mises en place par les communes et les intercommunalités sur l'ensemble du territoire.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité appelle donc les élus et leurs équipes à consulter cette rubrique et à partager leurs initiatives.

La lutte contre l'épidémie est plus que jamais une affaire commune, une affaire des communes.

www.amf.asso.fr/m/COVID19/

#TerritoiresEngagés

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr